



83

N°112

Fédération Syndicale Unitaire VAR

Solidarité et unité !

Alors que les catastrophes consécutives du dérèglement climatique s'enchaînent sur tous les continents, que la guerre s'est installée depuis 3 ans sur le sol européen en Ukraine, que la paix au Moyen Orient n'est toujours pas à l'ordre du jour, que des pouvoirs autoritaires s'installent un peu partout dans le monde, Trump imaginant même une Riviera à Gaza... Ce même Trump, toujours un peu plus réactionnaire et agressif chaque jour, tenant des propos rappelant les origines de la Première Guerre mondiale :

- Course à l'armement.
- Conquêtes territoriales.
- Rivalités commerciales exacerbées.

En France, l'année 2025 a commencé dans un contexte politique d'une grande instabilité, marqué par l'emprise de l'extrême droite, dont les idées xénophobes et racistes sont reprises jusqu'au plus haut niveau de l'Etat.

Cette politique, ainsi que le déni démocratique d'E.Macron après les élections législatives de 2024, contribue à placer le RN au centre du jeu politique. Pourtant, les mobilisations sociales continuent de produire des effets : le mouvement unitaire contre la réforme des retraites de 2023 pèse encore et empêche le gouvernement de refermer le dossier, le contraignant à annoncer de nouvelles discussions.

La FSU ne se satisfait pas d'annonces sur la « remise en chantier » de la réforme des retraites. Elle continuera de peser pour que l'ensemble du dossier retraites soit rouvert, pour défendre les droits des personnels, pour conquérir de nouveaux et résorber les inégalités entre hommes et femmes, incluant les

conséquences des réformes antérieures, notamment la suppression de la bonification pour enfant de la réforme de 2003.

A cette fin elle exige d'être associée à toutes les discussions, considérant comme inacceptable que la voix des agent.es qu'elle représente ne soit pas entendue !

La réussite de la grève du 5 décembre dans la fonction publique a permis de parer certains des plus mauvais coups : les deux jours supplémentaires de carence, la suppression des 4000 postes d'enseignant.es.

La FSU continue d'exiger l'abrogation des quatre premiers titres de la loi de Transformation de la Fonction publique, et le retour au paritarisme plein et entier dans les opérations de gestion des personnels de la fonction publique, l'augmentation de 20 % du point d'indice et la reconstruction des grilles, avec l'attribution uniforme de 80 points d'indice, la revalorisation des pensions ainsi qu'un plan de titularisation pour en finir avec la précarité.

L'égalité salariale réelle entre les femmes et les hommes est une exigence incontournable et la réussite des mobilisations le 8 mars dernier nous oblige à continuer à lutter, avec toujours plus de solidarité et d'unité pour inverser le rapport de force.

Alain TOURNAY

Secrétaire général de la FSU du Var
Le 20 mars 2025

SOMMAIRE-

- p 2 : Rentrée 2025 dans les 1er et 2nd degrés.
- p 3 : Bâti scolaire / Extrême droite / SNEP.
- p.4 : EVARS.
- p.5 : Congrès FSU 2025.
- p 6 : La Bourse du Travail de Toulon.
- p 7 : Retraité·es.
- p 8 : Mayotte.

Janvier, Février, Mars

2025

Trimestriel N° 112
Directeur de la publication
Alain Tournay
N° de commission paritaire :
0922 S 05032
Perfectmix
06270 Villeneuve-Loubet
Prix au numéro 0,76



Pass culture part collective stoppé !

Le 31 janvier, les enseignant.e.s connecté.e.s sur la plateforme Adage pour déposer un projet en lien avec une structure culturelle ont découvert un message « les réservations des offres Pass culture sont suspendues pour l'année scolaire 2024-2025 ». Au début, personne n'y a cru ! « Il y a un bug ! ? »

Ni sur la forme

Mépris encore ! On a beau être rodé depuis les ministres successifs des gouvernements Macron.... On ne s'y habitue pas. C'est abject de mépriser à ce point le travail de notre profession et celui des acteurs culturels. Un projet se prépare bien en amont, c'est beaucoup de travail : définir les axes pédagogiques, échanger avec les intervenants, prévoir la logistique : transports, autorisations, calendrier ... Les enseignant.e.s construisent aussi les séances qui vont s'articuler avec le projet en amont et en aval. Sans concertation, sans prévenir à l'avance ...

La plateforme est bloquée !

Ni sur le fond

Le but du Pass culture est de réduire les inégalités, de permettre un accès à la culture pour tou.te.s, donner accès à des structures culturelles auxquelles nombre d'élèves n'accèderont jamais. Cela palie les budgets insuffisants dans les EPLE pour un enseignement ambitieux en lien avec la richesse culturelle et patrimoniale. C'est aussi un soutien pour les structures culturelles.

Les rattrapages d'E. Borne, avec la réouverture quelques heures de la plateforme et donc l'enregistrement de projets en attente, n'y changeront rien ... Tous les projets à venir sont privés de financement. Notre métier est empêché, et les enseignant.e.s méprisés.

Geneviève CLERC



Education Nationale : Rentrée 2025

Dans le 1er degré : toujours en déficit par rapport au national

Dans le 1er degré, concernant la carte scolaire 2025, malgré une dotation académique positive de 33 postes pour notre département, la situation des écoles reste préoccupante, ne résolvant pas les problèmes liés à nos conditions de travail (manque de TRB, RASED, UPE2A, gestion des élèves à BEP...). Il manque toujours près de 350 postes d'enseignants et AESH. Notre moyenne E/C reste supérieure de 1,37 pts à la moyenne nationale (22,37 contre 21).

Ainsi, aucune amélioration du remplacement n'est envisagée. Ne pas avoir de poste supplémentaire de TRB est un mauvais signal quand on sait que sur les mois ordinaires seuls 80% des absences sont remplacées, ce taux tombant à 67% en janvier.

Il en est de même pour le RASED, à nouveau le parent pauvre de cette carte scolaire 2025 avec aucune création de postes de maîtres E, G, psychologue dans les circonscriptions (il manque 59 postes pour qu'ils puissent fonctionner correctement !).

On n'ose imaginer la situation catastrophique de la rentrée 2025 si les 4000 suppressions de postes envisagées en fin d'année 2024 avaient été effectives...

Dans le 2nd degré : le compte n'y est toujours pas !

Les prévisions d'effectifs et les dotations pour la prochaine rentrée dans le 2nd degré ne laissent entrevoir aucune amélioration des conditions de travail des élèves et de leurs professeur.es. Dans le Var, la dotation augmente certes de 820h, mais, parallèlement, on attend 239 élèves de plus. On est bien loin de moyens suffisants pour sortir le Var du groupe des départements les moins bien dotés de France. En collège (hors SEGPA), la baisse attendue de 335 élèves (soit 12 classes environ) se traduit par une perte de près de 700h (soit la dotation de 24 classes !). On comprend bien ainsi que, non seulement la situation ne va pas s'améliorer dans bon nombre d'établissements, mais, pire, qu'elle va souvent se dégrader encore. Dans les collèges (toutes catégories confondues), le nombre moyen d'élèves par classe dépasse le seuil de 26, sur tous les niveaux (y compris en 6e, niveau qui avait été préservé jusque-là). Dans près de 40% des collèges, le seuil moyen de 29 par classe est dépassé sur un ou plusieurs niveaux (la palme revenant aux collèges des Pins d'Alep Toulon et Font de Fillol à Six-Fours, qui auront les effectifs les plus lourds du Var). Pour le « Choc des savoirs », l'Inspecteur d'académie a une nouvelle fois décidé d'abonder des DGH pour les groupes de niveaux 6e/5e (858h, soit +52h par rapport à 2024) et a ajouté 122h pour l'approfondissement 4e/3e. Au final, c'est l'équivalent de la dotation de 34 classes de collège qui est utilisée pour maintenir des dispositifs qui, à ce jour, ne s'appuient sur aucune base réglementaire (le SNES-FSU a obtenu l'annulation de l'arrêté « Choc des savoirs » par le Conseil d'État) et accroissent la stigmatisation et le tri social, tout en dégradant les conditions de travail des élèves et des personnels.

Dans les lycées, la rentrée 2025 ne s'annonce pas bien meilleure. En pré bac des lycées généraux et technologiques, il est prévu d'atteindre, voire dépasser, les 34-35 élèves en 2nde GT dans 3 lycées sur 4 (contre 1 sur 2 en 2024) et en Terminale Générale dans 3 lycées sur 5 (contre 2 sur 5 en 2024). Dans les lycées professionnels, les dotations restent calculées « à l'élève près » (comme en post bac), de manière à « optimiser » (économiser ?) les heures versées.

Lors du Comité social d'administration spécial départemental (CSASD) du 4 février 2025, les élus FSU ont présenté leurs analyses sur les dotations et ont dénoncé le manque de moyens et la détérioration des conditions de travail dans de nombreux établissements. Ils et elles ont rappelé l'obligation que la répartition de la DGH (par niveaux, par disciplines, heures postes et heures supplémentaires) soit votée par les conseils d'administration (CA), dès février, avant la remontée auprès des services de l'Inspection d'académie (qui était fixée au 7 mars pour cette année) et que d'éventuels amendements, proposés par ses membres, y soient débattus. Bien que les autorités académiques rappellent, chaque année, ces exigences aux chefs d'établissement, il reste encore beaucoup trop d'établissements où la compétence souveraine du CA est bafouée.

Les élus FSU dans les instances d'établissement continuent le combat à ce sujet et les représentants FSU seront vigilants lors du CSAD du 26 mars 2025 sur les créations/suppressions de poste et les postes à complément de service dans le Var.

Bruno COMBETTE
Frédéric ROGER



L'état du bâti scolaire dans le Var

Les constructions ou rénovations des collèges dans le Var ont connu une pause. Les dernières restructurations sont les collèges de Bandol et d'Aups et les dernières constructions, les collèges de Carcès, de l'Estérel à St Rapahaël et l'Herminier à La Seyne sur Mer. Lors du dernier conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), les élus de la FSU ont questionné les représentants du conseil départemental sur la programmation et la nature des futurs travaux.

Le collège des Pins d'Alep est en cours de reconstruction et la date de livraison est prévue pour la rentrée 2029.

Les collèges Matisse à St Maximin et Cézanne à Brignoles vont être rénovés. Les préfabriqués du collège de Barjols vont être remplacés par une extension du collège et un gymnase devrait enfin être construit. Le collège Pierre de Coubertin, de type Pailleron, actuellement en rénovation, devrait finalement être reconstruit à proximité du futur lycée du Luc. Le collège Bosco à La Valette va bénéficier d'une rénovation énergétique et une identification précise des zones amiantées sera réalisée.

Les trois dernières constructions avaient fait l'objet d'un contrat partenariat public privé (PPP) liant le Conseil Départemental du Var à l'entreprise Eiffage. Les représentants de la FSU avaient eu l'occasion de dire aux représentants du Conseil Départemental leur opposition à ce type d'opération. La FSU souhaite que les futures constructions ne fassent pas l'objet d'un tel contrat, qui condamne le département à régler, durant de nombreuses années, un loyer ou des frais à son partenaire privé.

Dominique QUEYROULET

NON au RN et ses idées dans les universités !

A l'appel de partis politiques et organisations progressistes dont la FSU Var (et son syndicat de l'Enseignement supérieur, le SNESUP-FSU), environ 150 citoyen.nes se sont réuni.es le jeudi 13 février 2025 devant le Parvis des Droits de l'Homme de Toulon afin d'exprimer avec force leur refus de voir entrer dans les facs le RN et ses idées. Ce rassemblement avait également pour objectif de soutenir une enseignante insultée et menacée. En effet, dans une université varoise, une enseignante commentant un tract de la « Cocardé étudiante » pour en montrer les propos contraires aux droits de l'Homme, a été enregistrée à son insu et publiée sur les réseaux sociaux. S'en est suivi une salve d'insultes et de menaces.... INACCEPTABLE !

NON au RN et ses idées nauséabondes, OUI à la liberté d'enseignement !

Cédric TURCO

Le SNEP-FSU : un syndicat engagé pour la profession



Le SNEP est le syndicat des professionnels de l'éducation physique, dans l'Éducation nationale, la Jeunesse et les Sports, ainsi que dans l'Agriculture. Syndicat disciplinaire assumé, il représente la quatrième force de la FSU. Véritable ovni syndical, le SNEP syndique près d'un tiers de la profession et pèse 85 % aux élections professionnelles.

Il mobilise autour des problématiques de la discipline et a récemment orchestré les revendications de la profession face aux attaques contre le sport scolaire. En effet, c'est sous l'impulsion du SNEP que la profession s'est rassemblée pour dénoncer les dérives de gestion du directeur national de l'UNSS. C'est bien la mobilisation des enseignants d'EPS qui a contraint le ministère à réagir. Mme Borne a ainsi annoncé l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre M. Girault, avec mise à pied conservatoire, sur la base d'une enquête administrative.

Malgré un sursis lié à l'instabilité ministérielle, la gestion de l'UNSS a creusé un déficit de 12,3 millions d'euros. Grâce aux 10 000 signatures recueillies, aux actions menées sur le terrain et à une campagne médiatique efficace relayée par L'Équipe, Le Monde et France Inter, le directeur a été suspendu. Partout en France, et même lors du départ de notre cross académique, des banderoles "Girault démission" ont fleuri en signe de protestation.

L'activité locale du SNEP impacte aussi directement le quotidien de notre académie. C'est grâce au SNEP que la profession a obtenu la systématisation d'une visite médicale tous les cinq ans : une victoire concrète de plus !

Toujours dans l'action, le SNEP propose une série de stages syndicaux ouverts à toute la profession : stage responsabilité, stages corporatifs sur les mutations, stages APSA (volley, sports de combat de percussion ou de préhension). Véritables lieux d'échanges professionnels, ces formations placent le collègue au cœur de la formation. Des échanges de pratiques entre professionnels et au plus près de la réalité du terrain : voilà la marque de fabrique du SNEP.

Enfin, pour illustrer encore le dynamisme du SNEP, nous lançons un état des lieux de nos salles de classe avec l'outil « Gymnase Score » ! Cette enquête constitue un nouveau moyen de contact avec la profession et s'inscrit dans notre mobilisation pour les services publics de l'école et du sport, et pour l'instauration de 4 heures d'EPS de la maternelle à l'université. Nous voulons évaluer nos infrastructures afin que nos partenaires prennent conscience du manque criant d'installations sportives. Grâce à une notation de A à E, chaque établissement pourra visualiser sa situation et la profession pourra établir un état des lieux gymnase par gymnase.

Plus que jamais, le SNEP-FSU du Var est un outil syndical au service de la profession : une arme de défense active !

Florent PONS





Le 8 mars à Toulon : une manif très réussie, vivante, joyeuse et revendicative, avec plusieurs prises de paroles sur la situation des femmes, l'IVG, les violences, l'EVARS, les inégalités professionnelles, l'international... et des chants féministes !

Vendredi 7 mars, une réunion « pour combattre l'oppression des femmes » s'est tenue à l'université de Toulon à l'initiative du SNESUP-FSU et d'autres organisations.

A cette occasion, un exposé a présenté la situation des femmes sur la planète, l'origine de cette oppression, la manière dont le capitalisme l'intègre et s'en sert. L'exposé s'est conclu sur la nécessité pour les femmes travailleuses et les étudiantes de s'organiser pour lutter contre le patriarcat et le capitalisme aux côtés de tous les travailleurs.

Le débat qui en a suivi a permis de poser des revendications et pour les jeunes étudiantes présentes la nécessité de s'organiser.

Il en ressort : congés menstruels ! Contraception masculine et féminine gratuite et à disposition ! Protections périodiques gratuites et à disposition ! Service de gynécologie dans toutes les facs ! Autodéfense contre toutes les violences sexistes et sexuelles !

EVARS : une victoire qui ne doit pas en rester là

Le 30 janvier 2025 soit 24 ans après la loi Aubry, le

conseil supérieur de l'Education adopte enfin un programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. En effet depuis la loi de 2001, en l'absence de programmes et de volonté politique seulement 15% des élèves avaient pu bénéficier de cet enseignement qui comprend 3 séances obligatoires par an à chaque niveau de la scolarité pour toutes et tous les élèves. Il se décline de la maternelle au lycée et est adapté à l'âge des élèves : EVAR pour le primaire et EVARS pour le secondaire. La notion de sexualité n'apparaît donc qu'au collège.

La publication de ces programmes est une victoire pour la FSU !

Cependant, nous demandons :

- que ceux-ci soient accompagnés de documents d'application avec des ressources, des pistes de mise en œuvre etc.
- que le ministère lance une campagne de formation des personnels dans les plus brefs délais ainsi que l'accès à une formation continue de qualité et à hauteur des besoins.
- pour le 2nd degré des moyens suffisants en personnels sociaux et de santé tant pour la mise en œuvre des programmes que pour répondre à la libération de la parole qu'ils susciteront immuablement.
- une protection sans faille de la part de notre employeur. En effet, il est urgent que notre administration s'adresse d'une part aux parents afin de les informer, les rassurer et, d'autre part aux personnels de l'éducation afin de leur apporter son soutien et leur indiquer la marche à suivre en cas de problèmes sur le terrain. La FSU-SNUipp 83 a d'ailleurs fait une demande en ce sens au DASEN afin qu'il s'adresse à l'ensemble des parents.

Dans de nombreux lycées, des séances étaient déjà mises en œuvre par des enseignant.es volontaires, qui depuis quelques années se sont formé.es au niveau académique avec la participation des infirmier.es EN et des interventions ponctuelles des associations telles que le planning familial. Néanmoins, là encore, la formation reste indispensable, elle doit être massive pour permettre à un maximum d'enseignant.es d'y accéder.

Jusqu'à présent, au lycée, les enseignant.es étaient rémunérées en HSE. Avec la disparition des HSE,

cet enseignement obligatoire doit être rémunéré par des heures fléchées, prévoyant des effectifs réduits. Il ne saurait être rémunéré par des pactes qui concernent des projets réalisés sur la base du volontariat et cette contractualisation continue d'être rejetée pas la FSU.

Journées de retrait de l'école : le retour !

Le 6 mars dernier Sylvain MARBACH, président de SOS Education, s'adresse aux parents d'élèves dans ces termes : « Cela fait plus de 2 ans que nous sommes mobilisés contre l'idéologie transaffirmative du genre et le concept même d'éducation sexuelle dans un cadre scolaire. » Et il poursuit en évoquant des « visées idéologiques cachées », de « graves dérives dans les classes », la sexualisation précoce des enfants... SOS Education n'en est pas à son coup d'essai : depuis sa création en 2001 cette officine réactionnaire mène des campagnes de dénigrement systématique des enseignant.es avec la complicité active de certains médias bien connus pour leurs liens avec l'extrême-droite.

Au passage, son financement a fait l'objet de signalement de la Cour des comptes, resté sans suite.

En 2023, dans le cadre de l'élaboration du programme scolaire autour de la vie affective et sexuelle lancé par le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye, l'association publie un rapport attaquant l'initiative. En novembre 2024, elle se joint au collectif Parents vigilants (groupe lié au parti Reconquête de Zemmour) et au Syndicat de la famille (ex-Manif pour tous) pour mener une offensive conservatrice contre un projet de programme dédié à l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité.

Tous ces groupes, très actifs sur les réseaux sociaux, diffusent des mensonges éhontés qui prêteraient à sourire tant les accusations sont grossières. Le 10 mars dernier, les parents ont été peu nombreux à ne pas mettre leurs enfants à l'école, ce qui n'empêche pas une sorte de panique chez certains d'entre eux. Comme d'habitude, il nous faudra répondre aux familles inquiètes, informer sans relâche, résister aux semeurs de haine. SOS Education demande de la transparence : les programmes sont accessibles en ligne.

L'EVARS est un élément essentiel de l'émancipation des enfants et des jeunes, c'est bien le rôle de l'Ecole d'œuvrer dans ce but.

Commission Femmes de la FSU



11 ème congrès fédéral de la FSU

Compte-Rendu du 11 ème congrès fédéral de la FSU qui s'est tenu à Rennes du 3 au 7 février 2025

Lors de cette semaine, 800 congressistes issus de tous les départements et territoires ultra-marins, ont débattus sur l'actualité sociale et politique, sur l'actualité internationale inquiétante.

La délégation varoise était composée d'Aurélie Sanchez, Richard Ghis, Quentin Dauphiné et d'Alain Tournay afin de faire vivre les amendements de notre département.



Tous les syndicats nationaux étaient présents pour analyser l'activité de la FSU durant les 3 dernières années mais aussi de fixer le cap des années à venir à travers 4 grandes thématiques :

Thème 1 : Education, formation, recherche et culture : le service public, ses personnels et leurs métiers pour l'émancipation de toutes et tous.

Thème 2 : Pour le service public, la fonction publique et le statut !

Thème 3 : Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique.

Thème 4 : Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien.

5 jours de débats ont jalonné ce congrès, riche également en émotions avec notamment l'intervention très remarquée de Saed Erziqat, secrétaire général du seul syndicat enseignant palestinien, qui a ému les congressistes lors de l'évocation de la situation des élèves à Gaza.

Autre point d'orgue du congrès, l'approbation par une très forte majorité (plus de 96%), du processus de la « maison commune » du syndicalisme pour la FSU et la CGT.

Ce nouveau vecteur devrait s'élargir avec Solidaires, dont les 2 co-secrétaires étaient présentes.

Ce vote précédait l'intervention de la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, qui a notamment chaleureusement remercié Benoit Teste, pour ses prises de position dans l'intersyndicale nationale au cours de 6 dernières années.

Celui-ci passe donc le flambeau à **Caroline Chevé**, Notre nouvelle Secrétaire Générale exerce en tant que professeure de philosophie dans les quartiers nord de Marseille. C'est une ancienne militante du SNES, qui depuis 6 ans occupe la responsabilité de secrétaire départementale FSU dans les Bouches du Rhône.

Autres faits marquants :

- Une table ronde de l'Alliance écologique et sociale, collectif d'organisations syndicales et environnementales, pour un projet de rupture sociale et écologique, dont fait partie la FSU, avec les prises de parole de Cécile Duflot (Oxfam), Jean-François Julliard (Greenpeace) et Julien Toccazz (SUD Rail).

- L'intervention des délégué·es FSU de Mayotte, après le passage du cyclone Chido qui a laissé l'île et ses écoles dans un état de désolation.

- L'inscription de la cellule de veille contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans les mandats de la FSU, mais aussi la possibilité de réaliser des réunions non mixtes, d'établir une parité effective à tous les niveaux d'actions et de responsabilité, et de s'ancrer dans une politique de rupture vis à vis du patriarcat.

Richard GHIS
Alain TOURNAY



Avorter, une lutte sans fin....

Dans le sillage des 50 ans de la loi Veil, la Commission Droits des Femmes du PCF Var a organisé la projection du film "Annie colère" à Six-Fours, réunissant 130 personnes, suivie d'une table ronde nous invitant à nous interroger sur l'avortement. « *Même si le droit à l'IVG est inscrit depuis le 28 février 2024 dans la constitution française, qu'en est-il réellement ici et dans le monde ?* »

Blandine Lenoir, réalisatrice du film, a participé aux échanges, aux côtés de la FSU, représentée par Julie BIREBENT, de la CGT, du planning familial, d'une responsable de la Commission Nationale des Droits des Femmes du PCF, d'une militante PC du Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception (MLAC) des années 70 et de la vice-présidente de l'ONSFF, syndicat des sages femmes.

Conquête et liberté chèrement acquises, le droit à l'IVG est fragilisé par d'inégales conditions d'accès aux soins. De plus, ce droit est menacé en France et partout dans le monde, notamment avec la montée en puissance des réactionnaires. Défendre ce droit est devenu incontournable ! Avorter, une lutte sans fin...

Une soirée très enrichissante qui en appelle d'autres.



Plus d'impôts !

La surtaxe d'impôt sur les sociétés, devant rapporter 8 milliards d'euros à l'État puis 4 milliards l'année suivante, concerne 440 entreprises qui réalisent plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires. Face aux menaces d'exil fiscal des patrons de LVMH et de Total, reliées par le Medef, le Ministre de l'Économie assure que cette surtaxe ne sera appliquée que pour un an.

Chiche ! Mais dans un an, on met en place un impôt sur la fortune couplé à une taxe anti-exil fiscal avec par exemple 1 % de taxation des patrimoines au-delà de 10 millions d'euros, de 2 % au-delà de 20 millions d'euros, de 3 % au-delà de 100 millions, et jusqu'à 8 % au-delà de 10 milliards.

« Cela pourrait rapporter de 30 à 40 milliards d'euros par an au fisc français » (Gabriel Zucman, professeur à l'École d'économie de Paris).

Espèces sonnantes et trébuchantes

Badaboum ! Le président de la République veut tourner la France vers une économie de guerre... sans hausse d'impôt.

Rappelons que la Première Guerre mondiale a accéléré la mise en place en France d'un système fiscal moderne avec notamment l'impôt sur le revenu ou que l'entrée en guerre des États-Unis en 1941 s'est accompagnée de la mise en place par l'État fédéral d'un système de taxation progressif avec un taux marginal d'imposition sur les plus hauts revenus atteint 94 %.

Rappelons que dans toutes ces guerres, la hausse des impôts n'a pas empêché les patrons de s'enrichir et les travailleur-ses de mourir.

Julien SAINT-ROMAN

Histoire des Bourses du Travail, dont celle de Toulon

On les connaît sous différentes appellations : bourses du travail, maisons du peuple ou maisons des syndicats. Les bâtiments comportent souvent de grandes salles susceptibles d'accueillir des réunions. La plupart appartiennent aux municipalités.

Dès le XIXe siècle, le développement des Bourses du Travail correspondait à un projet militant global, d'éducation populaire, de militantisme et de vie, incluant la conscientisation politique des ouvriers et leur formation professionnelle. Ces bourses furent aussi des lieux de résistance. Ainsi, à Toulon, une plaque commémorative fixée au mur de l'ancienne bourse, indique : « Ce lieu chargé d'histoire sociale fut le théâtre des luttes syndicales et a vu se succéder réunions, colloques, congrès et vie administrative des syndicats varois. Il a aussi abrité, lors de la guerre civile d'Espagne, le bureau de recrutement des brigades internationales de 1936 et l'organisation dès 1942 de la résistance dans le Var ».

A Toulon, historiquement, quatre syndicats (CGT, CFDT, FSU et FEN à l'époque, devenue UNSA) étaient logés à l'ancienne Bourse, rue Fernand Pelloutier, en centre-ville, près de la place Pierre Puget. Fernand Pelloutier était un militant anarcho-syndicaliste, né en 1867 et mort en 1901, à 33 ans. C'était une figure du mouvement ouvrier du 19ème siècle, élu en 1895 secrétaire général de la Fédération des bourses du travail.

En juin 1995, la mairie de Toulon passe au FN. Le 13 novembre, évoquant l'état du bâtiment hébergeant la Bourse du travail depuis 1930, Jean Marie Le Chevallier, maire FN de Toulon, publie un « arrêté d'interdiction d'occupation ». La résistance s'organise, mais en 1997, les organisations syndicales sont obligées de quitter les lieux. L'édifice sera longtemps laissé à l'abandon avant d'être vendu pour devenir une enseigne commerciale. Seule reste au fronton, la mention gravée dans la pierre : « Bourse du Travail ». Les quatre syndicats mis à la porte entament un long combat unitaire et constituent une Association dite Bourse du travail (juin 1997).

Cette association existe toujours aujourd'hui et permet de maintenir des liens d'unité et de solidarité entre les différents syndicats. Ils seront finalement relogés dans l'ancien bâtiment de la

Direction Départementale du Travail, rue Amiral Collet, siège de la nouvelle Bourse du travail de Toulon. Une première convention est signée en octobre 1997 avec la mairie Le Chevallier. Dans cette période, les syndicats sont soutenus par le Conseil Général de l'époque, qui leur attribue une subvention pour faire face aux difficultés financières dues aux conditions édictées par le FN.

En novembre 2012, après le changement intervenu après les élections, une deuxième convention est signée avec le nouveau maire de Toulon, Hubert Falco. Un avenant à la convention avait déjà été signé après l'élection municipale de 2001. Nous avions alors obtenu de meilleures conditions d'occupation de la bourse : notamment la mise à disposition gratuite des locaux et des changements dans le chapitre des frais de fonctionnement.

Aujourd'hui, les syndicats négocient une nouvelle convention qui devrait être signée d'ici le mois de juillet. Nous avons rappelé la vétusté du bâtiment et ses effets sur la consommation énergétique. La mairie s'est engagée à réaliser des travaux, en priorité sur les ouvrants et l'étanchéité. Les discussions se poursuivent, elles ne sont pas simples, la mairie souhaitant revenir en arrière sur un certain nombre de points : modification du comptage des surfaces, paiement des fluides (eau, électricité) ...

Nous avons obtenu l'intégration d'un cinquième syndicat à la Bourse, il s'agit de Solidaires, ce dont nous nous félicitons.

Michel FORTUNA



Entrée de la Bourse du Travail actuelle
(image La Marseillaise)



La mobilisation continue pour que vive la Sécu !

Pour ses 80 ans, une Sécu à 100 % !

La Sécu est le principal élément du système de Protection Sociale de notre pays. Elle a permis de grandes avancées sociales et de santé publique. Mais depuis sa création elle est attaquée sans relâche par les financiers, les grands patrons et leurs représentants : un budget de 672 milliards d'euros de recettes (en 2023) qui ne passent pas par les marchés financiers et échappent aux actionnaires !

La Sécu et l'accès aux soins remis en cause par les attaques sur la branche maladie :

- Création puis augmentation du « ticket modérateur », des franchises et forfaits sur les consultations médicales, sur les urgences, les analyses, les examens, les médicaments, les transports, les séjours hospitaliers... **Les restes à charge pour la population sont constamment à la hausse.**
- Fin de la santé qui soigne en fonction des besoins : depuis la réforme Juppé de 1995, c'est le gouvernement qui fixe le budget annuel de la Sécu (Loi de financement de la Sécurité sociale), ce qui engendre un manque de moyens pour l'hôpital public, des suppressions de lits, de services, voire d'établissements et, pour les patient es, des déserts médicaux, un manque de médecins généralistes et spécialistes, des attentes pour les consultations et les soins, de plus en plus de dépassements d'honoraires...



La Sécu: thème du stage FSU du 18 mars
à l'université de La Garde

Une LFSS 2025 d'austérité, avec :

- Une augmentation minime de l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie), bien en deçà des besoins,
- La baisse de l'indemnité journalière de 100 % à 90 % pour les agents de la FP en arrêt maladie.

Un rôle accru des complémentaires santé :

Chaque recul de la Sécu leur fait place. Elles sont devenues indispensables pour se soigner. Elles fonctionnent sur une autre logique, financière, où le remboursement est fonction du montant de la cotisation. Les personnes en retraite paient plus cher car la tarification augmente avec l'âge. Conséquences : 12 % n'ont pas de complémentaire. La prise en charge par les complémentaires du 100% santé pour l'optique, l'audiologie et le dentaire a entraîné l'augmentation de leurs tarifs (de 8 à 10 %). Les personnes en retraite sont particulièrement concernées. Elles ont plus souvent besoin de se soigner et ne doivent pas renoncer à la santé pour raisons financières.

Reconquérir la Sécu et l'accès aux soins

80 ans après sa création, la Sécurité sociale est plus que jamais nécessaire pour couvrir totalement tous les risques et aléas de la vie à la mort, et notamment la santé, et pour retrouver la solidarité, l'universalité et la démocratie.

- **Reconquérir l'accès aux soins** : des hôpitaux de proximité, des centres de santé, davantage de personnel médical bien formé et bien payé et aux conditions de travail améliorées.
- **Reconquérir les remboursements** : aucun reste à charge, 100 % Sécu pour les frais médicaux de consultation et tous les examens et soins prescrits et suppression des dépassements d'honoraires.
- **Maîtrise des médicaments et de leurs prix** par le développement d'un pôle public du médicament.
- **Reconquérir les recettes** : fin des exonérations de cotisations sociales ouvertes sans contrôles ni contreparties aux entreprises ; financement par la cotisation sociale assise sur l'ensemble des revenus des salarié es et les dividendes.
- **Reconquérir la démocratie sociale** : gestion de la Sécu par les représentant es syndicaux élu es.

Manifestation régionale à Marseille jeudi 20 mars

Les retraité es manifestent le jeudi 20 mars dans toutes les régions pour reconquérir la Sécu.

Soirée débat à Toulon jeudi 3 avril à 18 h salle de la Méditerranée*

La Sécu a 80 ans aujourd'hui ! Pour une Sécu à 100 % demain !

Les organisations varoises du groupe des 9 invitent actif/ves et retraité es à échanger sur le 100% Sécu, après un temps de témoignages de professionnels de santé et d'usagers du service public. Le débat sera animé par une journaliste du service public.

*Tous les détails sur le site de la FSU VAR.

Les retraité es de la FSU se retrouveront pour l'Assemblée Générale de printemps

mardi 22 avril à 10h
à l'ESAT La Ferme du Gapeau à Solliès-Pont.

Pour s'inscrire au repas :

écrivez à animationsfrdvar@gmail.com

ou appeler au 06 71 92 67 08.



Solidarité avec Mayotte

Le 14 décembre dernier, Mayotte a été ravagée par le cyclone Chido. 70 % des habitants furent gravement touchés et 100 000 personnes hébergées en centres d'urgence. Les habitats les plus précaires ont été balayés par les rafales à plus de 200 km/h. Même les infrastructures en dur n'ont pas été épargnées avec plus de 19 000 bâtiments et 105 km de routes endommagés ou détruits. L'île a été privée d'eau, d'électricité et d'accès à internet.

Aujourd'hui encore, produire et distribuer de l'eau potable restent un défi pour les autorités et les ONG. Le système de traitement des déchets est saturé ; des dizaines de décharges improvisées parsèment le territoire. La reconstruction des habitations en dur prend du temps, malgré les annonces gouvernementales et la loi d'urgence adoptée le 25 février dernier. Les centres d'hébergement, pour la plupart situés dans les écoles, ferment pour permettre aux enfants de reprendre leur scolarité. Les bidonvilles (« bangas ») ressurgissent.

Ces difficultés font craindre un retour à la situation d'avant le cyclone. Mayotte souffrait déjà d'être le département le plus pauvre de France, avec un niveau de vie médian sept fois inférieur au national. En 2017, un logement sur dix ne bénéficiait pas de l'électricité, un habitant sur trois n'avait pas accès à l'eau courante dans son logement avec de graves conséquences sanitaires. On se souvient de l'épidémie de choléra à l'été 2024. Si les conditions de vie s'étaient améliorées depuis le début des années 2000, elles restaient loin des standards métropolitains. À cela s'ajoutaient une insécurité récurrente et une offre de services publics très en-deçà des besoins. La chambre régionale des comptes décrivait, en 2022, des établissements scolaires mahorais « saturés » et un bâti « dégradé requérant des travaux de rénovation importants ». Certaines communes avaient instauré une rotation dans les écoles primaires : la moitié des élèves avaient classe le matin, l'autre l'après-midi.

Le 27 janvier dernier, soit un mois et demi après le passage du cyclone Chido, 115 000 élèves de Mayotte ont repris le chemin de l'école, par rotation de classes et dans des conditions dégradées. La FSU avait appelé

à la grève ce jour-là : certains locaux étaient trop abîmés et même sans eau potable pour les élèves. La Ministre de l'EN, sur place trois jours après la rentrée, exige un accueil d'un à deux jours par semaine pour « 75 % des élèves dans le second degré, on est à 50-55 % dans le premier degré ». Son ministère a pris des mesures d'aménagement exceptionnelles des examens de 2025 : annulation des épreuves finales du DBN au profit du contrôle continu, le maintien des oraux de première et terminale, la réduction du nombre de semaines de PFMP obligatoires du bac pro. L'inscription sur Parcoursup a été prolongée jusqu'au 26 mars 2025. Un mois après cette rentrée, Zouhourya Mouayad Ben, vice-présidente du Département, constatait de fortes inégalités au mieux « certains y vont tous les jours... » au pire « d'autres deux fois par semaine ».

Fin février 2025, l'hôpital de campagne installé à Mamoudzou après le cyclone a été démonté sauf quelques tentes de SOS Médecins, tandis que le centre hospitalier de Mayotte, encore endommagé, peine à reprendre son rythme normal. Les soins restent compliqués avec des patients dans les couloirs et des évacuation sanitaires vers Le personnel manque et la difficulté à recruter médecins et infirmiers.

Fin décembre 2024, la FSU déclarait attend des pouvoirs publics soutien et accompagnement des personnels de la FP dans l'exercice de leurs missions essentielles d'intérêt général, de protection de la population et de restauration de ses conditions d'existence. La FSU reste attentive à ce que les agents de la Fonction publique ne soient pas laissés seuls face à l'immense défi de la reconstruction de Mayotte. La FSU exige que l'État assume sa responsabilité de reconstruire et préparer l'avenir pour tous les habitants de Mayotte.

La FSU relaie la campagne d'appel aux dons d'urgence lancée par Solidarité Laïque et invite chacun à y apporter sa contribution.

https://soutenir.solidarite-laigue.org/urgence_mayotte

Julien SAINT-ROMAN

Sources : La Croix, La Croix-Rouge, Le Journal de Mayotte, Le Monde, La Première (Francetvinfo), Vie Publique.

A QUI S'ADRESSER ?



83

Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation
Insertion

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON
04.94.93.04.40 fsu83@fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegc SNUipp

Aurélie SANCHEZ,
Immeuble le Rond point Ave.Curie, 83160 La Valette
Tél : 04.94.20.87.33 snu83@snuipp.fr

Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET,
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon
Tél : 04.94.92.36.77 s2toulon@wanadoo.fr

Education Physique SNEP

Christophe MENDOZE, Philippe ROGGERONE,
Sophie SCHONERT
Tél : 04 93 86 19 52,
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Lycées professionnels SNUEP

Christian PETIT, FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon Tél : 06.88.82.65.42

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUTER
Nonce BIONDI, nbiondi@regionpaca.fr ;

Enseignement supérieur, SNESUP

Stéphane MOUNIER, stephane.mounier@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Philippe GASTAUD, philippe.gastaud@pole-emploi.fr

Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National Port Cros Castel Ste Claire 83400 Hyères

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques SNASUB

Valérie DALMASSO (agents labo) au 06 11 18 62 29

Technique agricole public SNETAP

Brice FAUQUANT, brice.fauquant@educagri.fr

Inspection pédagogique SUI

Personnels de l'administration Pénitentiaire SNEPAP

Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ

Infirmières conseillères de santé SNICS

Equipement (DDE) SNUTAM

Assistantes sociales SNUAS FP

FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Section fédérale des retraité·es

animationsfrdvar@gmail.com

Commission Femmes de la FSU du Var

fsu83@fsu.fr



FSU PACA

Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cédex 3